Le (PARENTHÈSE)
L'info-parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières
Vers un même but!
Commission scolaire des Hautes-Rivières
Numéro 2 - Avril 2010

Joyeuses Pâques !

Bonjour chers parents,

Il nous fait plaisir de vous présenter la deuxième édition du bulletin que nous avons créé à votre attention, Le (Parenthèse). J'espère que notre première édition vous a plu et que la lecture de celle-ci vous plaira également. Nous faisons un choix minutieux des sujets abordés car nous souhaitons que les articles soient intéressants et agréables à lire. De plus, sachant combien vos journées sont remplies, nous prenons soin d'être le plus concis possible afin que la lecture du bulletin ne prenne que quelques minutes de votre précieux temps. Nous vous rappelons que vos commentaires au sujet de ce bulletin sont toujours les bienvenus. Votre opinion est importante pour nous car nous désirons continuellement améliorer nos outils de communication afin de les rendre toujours plus efficaces, conviviaux et informatifs. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires à l'adresse électronique suivante : secgen@csdhr.qc.ca.

Après un hiver clément, le printemps s'est amené plus tôt que prévu, au grand plaisir de plusieurs d'entre nous. Les enfants sont nombreux à profiter de ce temps doux et de ces journées qui se prolongent pour prendre l'air et jouer dehors plus longtemps, une situation dont on ne peut que se réjouir. Toutefois, il importe de rappeler à vos enfants qu'ils doivent maintenir de la rigueur dans leurs devoirs et leçons afin d'éviter que cette situation, bien que très agréable, ne vienne hypothéquer la fin de leur année scolaire. Rappelez-leur qu'ils doivent poursuivre leurs efforts pour terminer l'année en beauté et profiter pleinement des vacances estivales, qui approchent à grands pas. Nous tenons à vous remercier d'être des partenaires engagés avec l'école dans la réussite de votre enfant.

En terminant, permettez-nous de profiter de l'occasion pour vous souhaiter un beau congé pascal. Que celui-ci vous permette de passer d'agréables moments en compagnie de vos enfants et de ceux qui vous sont chers.

Andrée Bouchard, présidente

Claude Boivin, directrice générale

Portes ouvertes / Salon de l'emploi à l'ÉPM

ÉCOLE PROFESSIONNELLE
DE MÉTIERS

L'École professionnelle de métiers invite la population à participer à la deuxième édition de son activité « Portes ouvertes / Salon de l'emploi », qui aura lieu cette année le lundi 26 avril, de 9h à 21h. Les participants pourront :

- visiter les classes et les ateliers équipés d'appareils à la fine pointe de la technologie et se renseigner sur les sept programmes de formation offerts à l'École : soudage-montage, mécanique de véhicules légers, dessin industriel, techniques d'usinage, arpentage et topographie, électricité et mécanique automobile;

- découvrir les entreprises régionales qui engagent des diplômés de l'École et en apprendre davantage sur les excellentes possibilités d'emploi dans la région;

- découvrir, grâce aux exposants techniques, les divers outils et matériaux utilisés par les élèves, et rencontrer les entreprises qui les produisent.

Venez vous aussi découvrir comment à l'École professionnelle de métiers, apprendre un métier, c'est choisir un avenir meilleur !

L'École est située au 100 rue Laurier, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Pour plus de renseignements, appelez au 450 347-3797 ou visitez le epm.csdhr.qc.ca.

Nouveau profil Football à Armand-Racicot

Dès septembre 2010, la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot offrira un nouveau profil Football. L'implantation de ce programme appelé PASSE, pour Perfectionnement académique sportif secondaire encadré, permettra à l'école de former une équipe benjamine, Les Obélix.

Le profil Football acceptera un maximum de 32 élèves, qui feront partie d'une classe fermée et qui suivront ensemble le même horaire. L'horaire comprendra quatre périodes d'éducation physique sur neuf jours, auxquelles s'ajouteront deux périodes de 15h15 à 16h15.

En septembre et en octobre, et ensuite durant trois semaines au printemps, les élèves auront trois séances d'entraînement par semaine, ainsi qu'une joute.

Le programme comprend de la théorie, de la formation sur la nutrition, la biomécanique, la traumatologie et la psychologie sportive, des conférences ainsi qu'un cours de RCR.

Le nouveau programme s'adresse à tous les élèves de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, sur une base de choix d'école. Pour y être admis, l'élève doit être en réussite scolaire en 6e année, avoir un bon dossier de

comportement, avoir un intérêt marqué pour l'activité physique et le football et avoir réussi le test d'habiletés physiques.

Pour plus d'information, contactez Marc Leboeuf ou Philippe Ouellette au 450 348-6134.

Révision des secteurs scolaires

Le profil démographique des municipalités de la région a grandement évolué au cours des dernières années, entraînant une hausse considérable du nombre d'élèves dans quelques-unes de nos écoles primaires et secondaires, et des baisses de clientèle dans d'autres milieux. À cette situation s'ajoute la baisse des ratios au primaire, en vertu desquels le nombre d'élèves maximal par classe dans certains milieux passera de 26 à 20. Moins d'élèves par classe signifie qu'il faut davantage de classes pour accueillir le même nombre d'élèves. Or, certaines écoles sont déjà en dépassement de clientèle.

Face à une telle problématique, la direction générale et les membres du Conseil des commissaires ont entamé une démarche d'analyse et de réflexion visant à trouver des façons de corriger cette situation, qui devenait de plus en plus problématique dans certains secteurs. Ils ont également tenu compte, dans le cadre de cet exercice, des nouvelles règles de promotion par matière applicables à partir du 2e cycle du secondaire. En fonction de ces règles, des élèves pourront se retrouver à suivre des cours en 3e, 4e et 5e secondaire en même temps. Or, il sera impossible de respecter cette règle si la 3e secondaire est offerte dans une école différente des 4e et 5e secondaire, ce qui est le cas présentement avec les écoles Marguerite-Bourgeoys, Dr-Alexis-Bouthillier et Félix-Gabriel-Marchand, qui offrent la 1ère, 2e et 3e secondaire.

Les scénarios proposés ont été présentés dans un dépliant informatif qui a été distribué à tous les parents d'élèves qui fréquentent les écoles visées par ces changements. Ce dépliant est disponible sur notre site Internet (www.csdhr.qc.ca), en cliquant sur l'icône « Secteurs scolaires » sur le babillard.

Ces propositions ont été exposées lors de séances de consultation qui ont eu lieu en mars. Ces séances, auxquelles de nombreux parents ont participé, nous ont également permis d'élaborer sur ce qui nous a amenés à entamer cet exercice de révision, de présenter les critères sur lesquels nous nous sommes basés pour sélectionner les hypothèses de révision et de répondre aux questions des participants.

Les audiences publiques, qui auront lieu en mai, seront l'occasion pour ceux et celles qui le souhaitent de présenter leur point de vue et de soumettre les documents qu'ils auront préparés en appui à leur position. Vous êtes bien sûr les bienvenus à ces audiences.

Par la suite, tous les documents qui auront été soumis seront analysés en profondeur par la direction générale et les commissaires. Les nouveaux secteurs scolaires seront adoptés lors de la séance du Conseil des commissaires du 21 juin 2010. Les parents seront ensuite informés des changements qui auront été retenus, du moment de leur mise en œuvre et des mesures d'application transitoire.

Il importe de rappeler que cette démarche n'a pas pour objectif de faire des économies mais bien de limiter au minimum les transferts d'élèves. Cet objectif est au cœur de notre démarche. Si nous ne faisons rien, ce sont plus de 100 élèves qui devront être transférés à chaque année dans certains secteurs, une

situation qu'il faut absolument éviter. Il est toutefois entendu que si les prévisions ministérielles ne se concrétisent pas dans certains secteurs, l'implantation des changements pourra être retardée et se faire au moment où la situation l'exigera. Ainsi préparés, il nous sera possible d'anticiper et de réagir rapidement.

Il faut également se rappeler qu'en recentrant les écoles primaires et secondaires par secteur, il sera possible pour les équipes-écoles de faire un meilleur suivi du cheminement de l'élève et de coordonner de façon concertée les ressources professionnelles dont il a besoin.

Bien que nous soyons conscients que ce réaménagement de secteur obligera un certain nombre d'élèves à changer d'école et que cette situation peut susciter de l'inquiétude chez certaines personnes, nous estimons qu'il est de notre devoir, en tant que gestionnaires responsables, d'adapter nos secteurs scolaires au nouveau contexte démographique afin d'éviter le transfert d'un nombre élevé d'élèves et nous assurer que ceux-ci bénéficient d'une organisation scolaire la plus efficiente qui soit.

Votre opinion compte pour nous

En tant que parents d'un élève de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, vous recevrez sous peu, par l'intermédiaire de votre enfant, un questionnaire qui vise à connaître votre appréciation et votre perception de différents aspects de l'école de votre enfant et de la Commission scolaire. Cette collecte de données s'effectuera également auprès de nos élèves et de nos employés. Nous espérons sincèrement que vous accepterez de prendre quelques minutes de votre temps pour compléter ce questionnaire. Vos réponses, et celles des autres répondants, aideront la direction de l'école de votre enfant et la Commission scolaire à apporter les ajustements nécessaires et à choisir les moyens appropriés pour y arriver, le tout dans un seul but : mieux servir nos élèves et répondre plus efficacement à leurs goûts et besoins. Soyez assuré(e) que les données et les renseignements personnels qui seront recueillis dans le cadre de cette consultation seront strictement confidentiels et ne pourront être divulgués.

La direction de l'école de votre enfant et de la Commission scolaire des Hautes-Rivières vous remercient à l'avance de votre précieuse collaboration.

Calendriers scolaires 2010-2011

Le Conseil des commissaires a adopté, le 8 mars 2010, le calendrier de l'année scolaire 2010-2011 pour le secteur jeunes, la formation professionnelle et la formation générale aux adultes. Ceux-ci sont disponibles sur le site Internet de la Commission scolaire à l'adresse suivante : www.csdhr.qc.ca.

Rapport annuel 2008-2009

Notre rapport annuel 2008-2009 sera présenté à la Séance du Conseil des commissaires du 12 avril 2010. Il sera disponible dès le lendemain sur notre site Internet (www.csdhr.q.c.ca), sous la rubrique « Commission scolaire », onglet « Publications ».

Ce rapport annuel ne constitue pas un portrait exhaustif de tout ce qui a été fait dans nos établissements et au centre administratif pour aider l'organisation à atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés, mais sa lecture vous permettra de constater toute l'énergie et l'expertise qu'ont déployées les membres de notre personnel au cours de l'année 2008-2009 pour favoriser la réussite de nos élèves jeunes et adultes. Plus que des chiffres, ce rapport présente les fruits de notre travail et de notre engagement envers notre projet commun : la réussite et l'épanouissement de nos élèves.

Bonne lecture !

La lecture

Savez-vous donner le goût de la lecture à votre enfant ?

Selon les recherches, il existe un lien très étroit entre la présence de livres à la maison et la réussite scolaire des jeunes. En effet, à l'école, les jeunes qui ont de la difficulté à apprendre à lire prennent graduellement du retard et ce, dans toutes les matières. En tant que parents, votre attitude est capitale : les enfants auxquels on a souvent lu des histoires maîtrisent mieux les habiletés langagières lors de leur entrée à l'école. Quelle est votre attitude à l'égard de la lecture?

Découvrez-le en complétant les deux tests produits sur ce sujet par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et disponibles sur notre site Internet (www.csdhr.qc.ca), sous la rubrique « Information aux parents », onglet « La lecture ».

Vous trouverez également sous cet onglet une affiche produite par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et qui présente l'échelle de croissance du jeune lecteur.

Découvrez comment, dès sa naissance, vous peuvez nourrir l'intérêt de votre enfant pour la lecture en adoptant de bonnes habitudes.

La zoothérapie

École Félix-Gabriel Marchand, mercredi, 8h05. Les élèves s'attroupent autour d'Harley, qui est heureuse, fébrile et prête au boulot du haut de ses 6 ans et 100 livres. Harley est un bouvier bernois que Sophie Bessette, enseignante en adaptation scolaire, accueille dans sa classe une fois par semaine. Avec son aide, la maîtresse stagiaire Danièle anime des activités de groupe (zoo animation) et offre des suivis individuels (zoo thérapie) aux élèves inscrits au programme ISA (Intégration Sociale des Adolescents). Danièle possède également un shih-tzu, une perruche callopsitte, un ara et deux colombes.

Avec un enfant qui souffre du Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), Danièle préconise la perruche car il faut être très calme pour l'approcher. Pour l'estime de soi, Harley est là! La chienne obéit au doigt et à l'œil. Pour les enfants qui ont peur des chiens, Danièle choisit son shih-tzu, qui aime jouer et se faire ca-joler. Les enfants qui souhaitent partager un secret peuvent en tout temps se confier à la docile Harley.

Bien qu'ils ne remplacent pas un psychologue, Danièle et ses animaux font un excellent travail. La zoothérapie permet à l'élève de s'ouvrir et de communiquer. La fierté et l'étincelle sont visibles dans les yeux des enfants. Ceux qui participent à ces activités demandent toujours la date de la prochaine visite.

Cette expérience a lieu à l'école mais n'oublions pas que la zoothérapie peut se vivre à la maison. Pourquoi s'en priver?

L'horaire du préscolaire : des précisions

Le dossier de l'horaire du préscolaire ayant été sur la place publique le mois dernier, nous souhaitons vous informer du contexte qui nous a amenés à proposer de faire passer de trois à une le nombre de périodes de 50 minutes par cycle de six jours prévues au préscolaire pour de l'éducation physique, des arts ou de la musique et ce, à compter de l'année scolaire 2010-2011.

En 2006, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a prolongé les journées de classe de 90 minutes au primaire. Comme le ministère avait pris la décision de ne pas financer ces 90 minutes d'enseignement supplémentaire au préscolaire, nous avions alors décidé d'ajouter l'équivalent de sept enseignants pour que les élèves du préscolaire aient le même horaire que les élèves du primaire. Nous financions ces enseignants, principalement des enseignants en éducation physique, avec les fonds provenant d'autres enveloppes et grâce à des économies faites dans d'autres secteurs d'activités de la Commission scolaire.

Il s'agissait donc d'une initiative locale dont nous étions fiers. Cependant, ce choix se justifiait lorsque nous n'étions pas en diminution de clientèle et que nous pouvions le financer. Malheureusement, ce n'est plus le cas maintenant. L'importante situation de décroissance que nous subissons présentement (perte de plus de 2 200 élèves depuis l'année 2005-2006 et perte anticipée de près de 600 élèves pour les deux prochaines années), nous oblige à faire des choix difficiles. Le respect de la masse salariale des enseignants, qui nous est octroyée par le MELS et qui dépend du nombre d'élèves et de leur répartition dans les groupes, est une des pistes qui ont été retenues pour tenter de retrouver un équilibre. Si nous ne le faisons pas, nous devrons faire d'autres choix qui créeront d'autres types de débat.

Nous sommes conscients de l'impact d'une telle décision, notamment pour les enseignants en éducation physique, et tenons à dire que la diminution du nombre d'heures de spécialités au préscolaire, notamment en éducation physique, n'est pas associée à l'importance que nous accordons à l'activité physique. En effet, nous estimons primordial que nos jeunes bougent pour mieux apprendre et avons confiance en les intervenants qui accompagnent quotidiennement ces jeunes quant à la priorité qu'ils accorderont à l'activité physique dans la planification de leur journée afin de permettre aux jeunes élèves de bouger.

Ceci dit, nous sommes d'avis que la place que l'éducation physique doit prendre dans les écoles du Québec, ainsi que les moyens que nous devrions adopter pour lui donner toute cette place, est un débat qui ne doit pas se faire qu'à l'échelle de notre Commission scolaire, mais bien à l'échelle de la province. C'est la raison pour laquelle le Conseil des commissaires a adopté, le 8 mars 2010, une résolution demandant que le Régime pédagogique soit révisé afin de compter plus d'une période de spécialité par cycle de six jours au préscolaire et que le financement nécessaire soit accordé en conséquence.

Cette résolution sera acheminée à la ministre de l'Éducation, du Loisir et Sport, au porte-parole de l'opposition officielle en matière déducation, à l'ensemble des députés provinciaux du territoire et à toutes les commissions scolaires du Québec.

Le passage du primaire au secondaire

Votre enfant fera son entrée à l'école secondaire l'an prochain et vous vous demandez comment l'aider à vivre cette transition importante? Notre Service des ressources éducatives aux jeunes a développé un dépliant fort intéressant qui contient plusieurs informations et de précieux conseils pour aider les parents comme vous à prévenir les difficultés et à accompagner leur enfant dans son cheminement vers l'autonomie. Pour le consulter, rendez-vous sur le site de la Commission scolaire (www.csdhr.qc.ca), sous la rubrique « Information aux parents ».

Une maman impliquée et inspirante

Le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières est composé de 21 commissaires élus et de deux commissaires représentants du Comité de parents et nommés par ce dernier. L'une de ces personnes est madame Manon Côté, qu'il nous fait plaisir de vous présenter aujourd'hui.

Madame Côté est commissaire parent depuis maintenant sept ans, mais son implication dans le milieu de l'éducation a débuté il y a 16 ans alors qu'elle était élue au comité d'école de l'école de son aîné. « Je ne savais pas à quoi m'attendre la première fois que j'ai osé lever ma main pour me présenter au comité d'école, l'équivalent du conseil d'établissement à l'époque. Tout a commencé tranquillement, mais c'est ensuite devenu une véritable passion. J'aime particulièrement aider les parents, les conseiller et les informer, ce que mon rôle m'amène à faire régulièrement », nous dit madame Côté.

Mère de quatre enfants, madame Côté avait pris la décision de retourner sur le marché du travail au moment de l'entrée à l'école du dernier de la famille. Or, son implication et sa passion pour le milieu scolaire ont pris une telle ampleur que celle-ci a décidé de changer ses plans et de ne pas retourner au travail afin de pouvoir continuer à s'impliquer à temps plein dans le milieu scolaire tout en s'occupant de sa famille.

Passionnée? Le mot est faible. Pendant un certain temps, madame Côté siégeait à la fois au conseil d'établissement d'une école primaire et d'une école secondaire, au Comité de parents et au Conseil des commissaires de la Commission scolaire. D'où lui vient le goût de s'investir autant? « J'aime croire que ma contribution fait une différence. Ma présence à la table des commissaires permet de rappeler à mes collègues les besoins et préoccupations des parents afin que l'on en tienne compte lors des processus de réflexion et de décision. », nous dit madame Côté.

Celle-ci considère son rôle comme très important : « J'ai une très bonne écoute de la part de mes collègues et de la Commission scolaire et ce contact étroit constitue un atout lorsqu'il y a des rencontres entre la Commission scolaire et le Comité de parents. Je m'assure alors que l'information circule bien de part et d'autre. Cela facilite la compréhension des dossiers et des enjeux. », ajoute madame Côté.

Consciente que tous les parents ne peuvent s'impliquer autant qu'elle, madame Côté n'espère qu'une chose : « J'aimerais beaucoup que les parents assistent en plus grand nombre à l'assemblée générale de l'école de leur enfant, qui a lieu à chaque début d'année scolaire. Et à ceux qui s'impliquent, je dis : Ne lâchez pas. Je sais que c'est parfois difficile, mais l'implication des parents dans la vie de l'école est essentielle à sa progression. Peu importe la forme que prend cette implication, celle-ci contribue à l'épanouissement de l'école, en plus de l'aider à remplir pleinement sa mission éducative. », conclut madame Côté.